

La

Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XVII

Québec, 7 janvier 1905

No 21

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V. A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 321. — Les Quarante-Heures de la semaine, 321. — Lettre des Archevêques et Evêques du Canada à l'Eminentissime Cardinal Richard, Archevêque de Paris, 322. — Chronique diocésaine, 327. — Rapport de la Commission nommée à Québec, pour la Musique sacrée, 328. — Le catholicisme à l'Exposition de Saint-Louis, 331. — Revue générale, 332. — Bibliographie, 334.

Calendrier

— o —

8	DIM.	b	Dim. dans l'oct. et 1 ^{er} après l'Epiph. <i>Kyr.</i> du dim. Aux Vêp., mém. de l'octave.
9	Lundi	b	3 ^e
10	Mardi	b	4 ^e
11	Mercredi	b	5 ^e
12	Jeudi	b	6 ^e
13	Vendredi	b	Oct. ve de l'Epiph. <i>dbl privil.</i>
14	Samedi	b	S. Hilaire, évêque et docteur.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

8 janvier, Charny. — 10, Saint-Apollinaire. — 12, Saint-Vital. — 14, Couvent de Deschambault.

Archevêché de Québ c, 2 janvier 1905.

Le Révérend M. J.-Ed. Leclerc, curé de Saint-François, I. O., décédé ce matin, était membre de la Congrégation du Collège de Sainte-Anne, de la Société ecclésiastique de Saint-Joseph et de la Société d'une messe, *section diocésaine*.

J.-CHS BEAULIEU, ptre,
Ass.-Secrétaire.

LETTRE

des Archevêques et Evêques du Canada
à l'Éminentissime Cardinal Richard
Archevêque de Paris (1)

A Son Eminence Illustrissime et Révérendissime
le Cardinal Richard,
Archevêque de Paris.
Eminentissime Seigneur,

Sa Sainteté Léon XIII, en jetant un regard attristé sur le monde, constatait que l'Eglise de Jésus-Christ traverse des temps remplis de troubles, et qu'une longue et redoutable tempête l'accable de maux cruels: *In temporibus Ecclesie turbulentissimis diuque prementium malorum sæva tempestate*. (Office du S. Rosaire.)

Les événements qui se passent sous nos yeux, particulièrement à Rome et en France, ne justifient que trop la justesse de

(1) Par un sentiment de discrétion qui s'imposait, nous n'avons pas voulu publier ce document de si haut intérêt, avant que son vénérable destinataire ne l'eût communiqué lui-même à la presse de France. Maintenant que des journaux de Paris l'ont fait connaître à leurs lecteurs, rien ne s'oppose plus à ce que nous le publions ici. Cette publication, nous ne pouvons plus d'ailleurs la faire qu'à titre documentaire, puisque plusieurs journaux canadiens ont déjà reproduit cette Lettre d'après la presse de Paris; toutefois nous tenons pour bien des motifs à enregistrer dans nos pages une pièce aussi importante au point de vue de nos relations religieuses avec la France. R.E.D.

ces sombres appréhensions. En effet, la haine des sectaires et des impies s'acharne avec rage contre la Papauté et contre l'Eglise de France, et il nous est donné de constater encore une fois comment des épreuves semblables ou des joies communes lient tour à tour et attachent bien étroitement l'une à l'autre l'Eglise de Rome et votre nation de tout temps si catholique.

Ce n'est pas sans une tristesse profonde, Eminentissime Seigneur, que les évêques du Canada apprennent chaque jour les nouvelles entreprises du gouvernement français contre les libertés et les droits les plus sacrés de notre sainte religion. Des lois, aussi contraires aux intérêts temporels de votre noble et grand pays que fatales à la prospérité du catholicisme, ont aboli vos congrégations religieuses si florissantes et ont interdit dans toute l'étendue de votre territoire la pratique publique des conseils évangéliques; les congréganistes enseignants ont été expulsés; leurs œuvres sont détruites et la confiscation de leurs biens les a réduits à la plus extrême misère; leurs écoles sont fermées, et, par suite de cette mesure, il vous est bien difficile d'assurer une éducation chrétienne à votre jeunesse. L'impiété ne s'est pas arrêtée devant ces œuvres admirables de charité que l'univers tout entier vous envie, et on a chassé un grand nombre de vos Sœurs des hôpitaux où elles prodiguaient aux mourants leurs soins maternels.

A l'heure où les peuples schismatiques, hérétiques ou même païens, s'honorent de créer des relations plus étroites avec la Papauté, le gouvernement de la France a rompu avec le Saint-Siège tout rapport diplomatique et se flatte de briser le Concordat de 1801; il veut faire peser sur l'Eglise ce qu'il appelle la suprématie de l'Etat, en imposant au clergé et aux fidèles des lois disciplinaires qui rendraient impraticable l'exercice du culte public. En un mot, c'est la guerre déclarée à Jésus-Christ et à sa sainte Eglise.

Devant les ruines qui s'entassent, Eminentissime Seigneur, en présence de l'odieuse persécution que vous endurez, nous ne pouvons demeurer étrangers et indifférents. L'Eglise catholique ne forme qu'une seule et même famille; tous les chrétiens, et spécialement les évêques, préposés au gouvernement des Eglises particulières, ne sont tous que des frères, quelles que soient leur langue et leur nationalité. Dans le grand corps qui

est l'Eglise, quand un des membres souffre, tous les autres sont atteints. Aussi vos douleurs, Eminentissime Seigneur, sont nos douleurs, et nos cœurs d'évêques catholiques sont broyés par les angoisses qui vous étreignent.

Si, dans la charité de Jésus-Christ, toutes les Eglises sont solidaires, et si la communion des saints leur fait partager, à toutes, les épreuves des unes et des autres, quelle ne doit pas être l'affliction de chacune, quand c'est la France qui est frappée et quand son Eglise, si glorieuse dans le passé, est persécutée avec tant de violence !

Personne n'ignore en effet que, comme nation, la France est la fille aînée de l'Eglise. C'est elle que la Providence a choisie pour lui fournir ses défenseurs les plus dévoués. En mille circonstances votre généreux pays a prodigué son sang et ses trésors, quand il s'agissait de la cause de Jésus-Christ. Pendant des siècles il a marché à la tête de l'Europe chrétienne pour accomplir les desseins de Dieu dans le monde : *Gesta Dei per Francos*. C'est une gloire que personne ne vous dispute et l'univers tout entier proclame avec reconnaissance les services éclatants que les intérêts religieux ont reçus de l'héroïsme de vos soldats, de vos missionnaires et de vos Sœurs de charité.

Nous, évêques canadiens, nous avons plus que d'autres l'obligation de nous rappeler tous ces admirables dévouements. Nous ne pouvons oublier que c'est au zèle des apôtres venus de France que le Canada et même la plus grande partie de l'Amérique du Nord doit d'avoir, au début, connu la vraie foi de l'Evangile. C'est la France qui a donné à notre immense pays ses premiers évêques, ses premiers prêtres et ses premiers colons catholiques. C'est du milieu de votre peuple que sont sortis nos Saints, le Vénérable Mgr de Montmorency-Laval, la Vénérable Marie de l'Incarnation, la Vénérable Marguerite Bourgeoise et la si pieuse Catherine de Saint-Augustin. Ce sont des Français, les Brébeuf, les Lalemant, les Jogues et autres qui sont nos martyrs ; et nous reconnaissons avec bonheur que ce sont les prières et les exemples des uns, le sang des autres, qui ont rendu féconde la terre où de nos jours nous voyons mûrir des moissons abondantes d'âmes chrétiennes ! Si d'autres nations sont venues depuis travailler à la culture de cette portion de la vigne qui nous est confiée, si plusieurs de nous

appartiennent à d'autres races, cependant nous nous plaignons tous à attester que l'Eglise du Canada a été à son berceau la fille de la glorieuse Eglise de France.

Aussi notre émotion et nos tristesses grandissent à mesure que s'accroissent vos malheurs et vos afflictions. Nous voudrions aujourd'hui adoucir vos peines et calmer un peu vos inquiétudes en vous disant avec quel empressement nous avons accueilli dans nos diocèses un grand nombre de vos congréganistes, hommes et femmes, qui ont été chassés de votre pays. Nous voulons avoir pour ces malheureux exilés l'affection, la vigilance et la bienveillance paternelles que vous aviez pour eux. Ils sont nos enfants comme ils ont été les vôtres ; nous les avons associés à nos labeurs, et déjà les services qu'ils rendent dans nos contrées sont de nature à rendre plus étroits les liens qui nous unissent à leur pays d'origine. Leur dévouement fera aussi aimer de nos peuples la nation dont les fils sont si exemplaires et si généreux. Dieu lui-même aura égard à leurs épreuves et à leurs vertus et pardonnera en leur faveur à la France qui les a vus naître et qui, nous l'espérons avec eux, restera fidèle à sa glorieuse et féconde vocation.

Sur cette terre canadienne où, malgré nos inquiétudes pour l'avenir, nous jouissons encore d'une grande paix, nous prions avec instance le Cœur miséricordieux de Jésus-Christ de se souvenir de la bienveillante prédilection qu'il a tant de fois manifestée à la France, et aussi des grandes choses que votre peuple a accomplies durant les siècles pour son service et celui de son Eglise. Nous lui dirons que, si ceux qui le persécutent aujourd'hui sont des Français, ils ne sont pas la France. Nous supplierons la Vierge Marie de continuer, comme elle l'a fait par ses visites et par son intercession, à se montrer la Reine d'une nation que vos rois lui ont consacrée. Nous demanderons à nos saints et à nos martyrs de fléchir la justice de Dieu et d'intéresser sa miséricorde en faveur de cette terre qui leur a donné le jour, et où ils ont reçu l'inspiration de devenir, au prix d'héroïques sacrifices, les apôtres de notre Canada.

Nous avons l'espérance, Eminentissime Seigneur, que cette persécution dont l'Eglise de France a tant à souffrir présentement, finira par s'apaiser bientôt, et que la paix et la liberté ne tarderont pas à vous être rendues.

Que de fois déjà, dans les siècles passés, votre pays et votre Eglise ont paru sur le point de périr, et que de fois la main toute puissante et miséricordieuse de la Providence a fait des miracles pour les arracher au naufrage ! Est-ce qu'il n'y a pas des trésors inépuisables de dilection et de pardon dans les SS. Cœurs de Jésus et de Marie que vos apôtres ont été chargés de révéler au monde ? La sainte charité qui unit entre eux vos évêques de France, les exemples si touchants de votre attachement filial et de votre obéissance absolue au Saint-Siège, les vertus, le zèle et la vie si pure de votre clergé et de vos congrégations religieuses, la générosité des catholiques qui vous secondent par les largesses de leur charité et par l'ardeur de leur action, et spécialement ces milliers de missionnaires, hommes et femmes, qui par la lumière qu'ils répandent et par la charité qu'ils déploient font estimer et aimer de tous votre France qui les envoie aux extrémités de la terre : ne sont-ce pas là des titres que nos prières peuvent faire valoir devant Dieu pour votre délivrance ? Et n'avons-nous pas droit de fonder sur tout cela nos espérances dans un avenir meilleur ?

Nous ne cesserons donc, Eminentissime Seigneur, de demander à Notre-Seigneur qu'il rende à votre pays les libertés dont il a doté son Eglise, en la constituant société parfaite et indépendante. Quand cette inappréciable faveur vous sera octroyée, nous en rendrons grâces au ciel et nous chanterons avec vous les miséricordes infinies de notre Dieu.

En baisant votre pourpre sacrée, nous vous prions, Eminentissime Seigneur, d'agrèer, pour vous et pour tout l'épiscopat français, l'hommage du plus profond respect et de la sincère vénération des archevêques et évêques soussignés du Canada..

† C. O'BRIEN, arch. d'Halifax.

† J. THOMAS, arch. d'Ottawa.

† LOUIS NAZAIRE, arch. de Québec.

† ADÉLARD, O. M. I., arch. de Saint-Boniface.

† PAUL, arch. de Montréal.

† C.-H., arch. de Kingston.

† DENIS O'CONNOR, arch. de Toronto.

† B. ORTH, arch. de Victoria.

† J. CAMERON, évêque d'Antigonish.

† N.-ZÉPHIRIN, évêque de Pembroke.

- † THOMAS-JOSEPH DOWLING, évêque de Hamilton.
 † RICHARD-ALPHONSE, évêque de Peterborough.
 † ANDRÉ-ALBERT, évêque de Rimouski.
 † J.-C., évêque de Charlottetown.
 † ALEXANDRE, évêque d'Alexandria.
 † ALBERT, O. M. I., vic. apost. de la Saskatchewan.
 † EMILE, O. M. I., vic. apost. d'Athabaska.
 † MICHEL-THOMAS, évêque de Chicoutimi.
 † JOSEPH-MEDARD, évêque de Valleyfield.
 † MAXIME, évêque de Saint-Hyacinthe.
 † PAUL, évêque de Sherbrooke.
 † EMILE, O. M. I., évêque de Saint-Albert.
 † A. DONTENVILLE, évêque de New-Westminster.
 † FERGUS-PATRICK McEVAY, évêque de London.
 † F.-X., évêque des Trois-Rivières.
 † J.-S.-HERMANN, évêque de Nicolet.
 † TIMOTHÉE, évêque de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.]
- † THOMAS-F. BARRY, évêque de Chatham.
 † O. BREYNAT, O. M. I., vic. apost. de MacKenzie.
 † JOSEPH-ALFRED, évêque de Joliette.
 † P.-G. BLANCHE, préfet apost. du Golfe Saint-Laurent.]

Chronique diocésaine

—o—

Par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, M. l'abbé A.-J.-E Vézina a été nommé curé de Saint-François, I. O.

— Samedi, le 31 décembre, le clergé séculier et régulier de la ville et des environs s'est réuni au palais archiépiscopal, pour présenter à S. G. Monseigneur l'Archevêque les souhaits du nouvel an. Comme les années précédentes, Mgr Marois, vicaire général, s'est fait le digne interprète des sentiments de tous pour assurer Sa Grandeur de la vénération et du dévouement qui animent son clergé à son égard, et pour lui offrir les vœux de bonheur que forment pour Elle tous les cœurs.

Monseigneur l'Archevêque remercia le clergé de son dévouement et de ses bons souhaits. Rappelant l'appréciation si flatteuse que S. S. Pie X a daigné exprimer du diocèse de Québec, Monseigneur donna à ses prêtres de sages conseils

pour assurer le maintien de la foi vive et de la piété de notre peuple, les encouragea à lutter avec un courage toujours nouveau contre les entreprises de l'erreur, et appela sur eux les bénédictions fécondes du Très-Haut.

Au cours de la journée, MM. le recteur et les professeurs de l'Université, les élèves du Grand Séminaire, du noviciat des Pères-Blancs et du noviciat des Missionnaires du Sacré-Cœur vinrent successivement offrir à Sa Grandeur leurs vœux de bonheur pour la nouvelle année.

Comme le veut la tradition, Mgr l'Archevêque avait célébré la messe de communauté au Grand Séminaire, en ce dernier jour de l'année.

— Dimanche, le 1er janvier, suivant une antique coutume, S. G. Mgr l'Archevêque a célébré la messe de communauté au monastère des Ursulines, et le 2 janvier à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Après la grand'messe du jour de l'an, un très grand nombre de citoyens, de toutes les classes de la société, sont venus présenter leurs hommages à Sa Grandeur, qui était entourée des prélats et des prêtres de l'Archevêché.

— Durant l'après-midi du jour de l'an, comme les années précédentes, il y a eu au Grand Séminaire une fête musicale et littéraire (en langues diverses) très intéressante et très réussie, dont MM. les séminaristes ont fait eux-mêmes tous les frais.

Rapport de la Commission nommée, à Québec

POUR ÉTABLIR LES MESURES A PRENDRE
AFIN D'OBSERVER EN CE DIOCÈSE LES PRESCRIPTIONS
DU *Motu proprio* SUR LA MUSIQUE SACRÉE. (1)

— o —

La Commission du chant sacré, organisée à votre demande pour l'archidiocèse de Québec, suggère les règles suivantes à propos du chant qui doit se faire aux offices liturgiques solennels :

(1) S. G. Mgr l'Archevêque nous autorise à publier ce document, qui bientôt sera directement communiqué à tous les membres du clergé. R.É.D.

1. Le chant grégorien, étant le chant propre de l'Eglise catholique romaine, doit venir au premier rang de la musique sacrée exécutée dans les églises et en constituer la partie principale.

2. On ne doit jamais omettre, à la messe, le chant de l'*Introït*, du *Graduel*, de l'*Alleluia* ou du *Trait*, de l'*Offertoire* et de la *Communion*.

3. Après le chant de l'*Offertoire*, dans le temps qui reste jusqu'à la *Préface*, il est permis ou de jouer un morceau d'orgue ou de chanter un court motet sur des paroles approuvées par l'Eglise. Après le *Benedictus*, on peut chanter un motet au Très Saint Sacrement, assez court cependant pour ne pas faire attendre le prêtre à l'autel. La liturgie ne doit jamais paraître secondaire à la musique.

4. L'orgue peut toujours accompagner le chœur, mais ne doit jamais le dominer au point de le couvrir. Il est défendu d'accompagner les mélodies propres au célébrant et aux ministres sacrés.

Durant la messe il est permis de jouer l'orgue après l'épître, après l'*offertoire*, après le *Sanctus*, pendant l'élévation, *graviori et dulciori sono*, et après l'*Agnus Dei* jusqu'au chant de la *Communion*.

Un court morceau d'orgue peut remplacer la reprise des antiennes après le chant des psaumes à Vêpres et à Laudes, mais à la condition expresse que les antiennes soient récitées au chœur.

« Le son de l'orgue, dans les accompagnements du chant, dans les préludes, les intermèdes et autres choses semblables, non seulement doit être conduit selon la nature propre de cet instrument, mais doit participer à toutes les qualités que possède la vraie musique sacrée. . . » (Motu proprio de S. S. Pie X.)

5. Il n'est pas permis aux femmes de faire partie du chœur des chantres aux offices liturgiques.

6. On ne doit pas admettre les *Bandes* de musique à jouer dans les églises.

7. Quant aux messes dites en musique, la Commission ne croit pas à propos de les interdire absolument. Le Saint-Père admet en effet la musique moderne à condition qu'elle ne contienne rien de profane, ni réminiscence ou allure théâtrale.

Les maîtres de chapelle devront, avant de faire leur choix, voir à ce que ces messes aient le caractère d'une véritable musique d'église, musique chorale avant tout, sans aucune altération ou transposition de texte, sans que le *Kyrie*, le *Gloria*, etc., toujours relativement courts, perdent leur caractère d'unité de composition. On voudra bien remarquer, à ce propos, que certaines compositions musicales, qui peuvent être regardées comme religieuses exécutées dans un théâtre, perdent ce caractère si on les chante dans une église, étant donnée la différence des milieux. On devra encore se rappeler que si, pour l'accompagnement de ces messes, on veut se servir des instruments dits d'orchestre, il faut en demander, chaque fois, l'autorisation à l'Ordinaire.

La Commission croit que ce qui est dit ici à propos des messes en musique, peut s'appliquer à toutes compositions musicales religieuses, motets, hymnes ou autres.

8. Les chantres se feront un devoir de préparer avec soin à l'avance les morceaux qu'ils auront à chanter, afin que l'exécution en soit toujours convenable. Pour arriver au même résultat, on devra étudier avec plus de soin que jamais la théorie et la pratique du chant grégorien dans les grands et les petits séminaires et dans les collèges. Il serait à désirer que dans ces institutions l'on formât des maîtrises ou *scholæ cantorum*, qui étudieraient et exécuteraient le plain-chant de Solesmes et celui du genre de Palestrina.

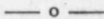
9. La Commission ne croit pas qu'il soit à propos de changer immédiatement les livres de plain-chant actuellement en usage dans l'archidiocèse. Il suffira de voir à ce que ce chant soit toujours bien exécuté. Elle recommande cependant qu'on se prépare à faire le plus tôt possible le changement désiré par le Saint-Père.

Ce sont surtout les mauvaises compagnies qui corrompent les mœurs.

Pour être agréable aux autres, il faut savoir oublier soi-même.

Le chemin du cabaret est souvent le chemin de l'hôpital.

Le catholicisme à l'Exposition de Saint-Louis



On ne saurait s'empêcher de remarquer la part importante qu'a jouée le catholicisme à l'Exposition qui s'est tenue dans la grande cité du Missouri. Et d'abord une statue gigantesque du grand roi de France, de l'illustre saint de l'Eglise catholique, était la première qui frappait les regards aux seuils mêmes de l'exposition. Une inscription sur le socle rappelait aux passants qu'il fut, en même temps qu'un héros chrétien, un grand roi et un grand guerrier.

Dans le groupe de la sculpture, on remarquait l'image du P. Marquette, le vaillant jésuite qui explora le cours du Mississipi et donna le premier à l'activité du commerce mondial ce fleuve immense, l'un des plus grands de notre univers. C'est de l'endroit où devait plus tard être bâtie la ville de Saint-Louis qu'il envoya à ses supérieurs de Paris ces cartes géographiques, lesquelles furent si utiles pour retarder, pendant quelque temps au moins, le conflit toujours imminent entre la France et l'Angleterre au dix-huitième siècle. Ce furent les renseignements du P. Marquette qui permirent de fonder un poste commercial à l'endroit même où le Missouri déverse ses eaux dans le Mississipi. La statue représente le P. Marquette élevant la croix au-dessus de sa tête, comme pour indiquer le but de son voyage.

L'exposition des missions catholiques est encore une autre preuve du véritable et sincère libéralisme qui a présidé à cette *World's Fair*. On y pouvait voir de très précieuses collections de cartes et de manuscrits décrivant les travaux des missionnaires depuis le P. Jogues jusqu'à nos jours, ainsi qu'un grand nombre d'objets travaillés par les indigènes, offrant un véritable intérêt au point de vue ethnographique.

Le Vatican n'a pas été oublié. Le Souverain Pontife a bien voulu autoriser, comme on le sait, l'exhibition des manuscrits d'auteurs anciens et aussi celle de différents groupes de mosaïque. On se rappelle, en outre, qu'il daigna envoyer le cardinal Satolli comme représentant officiel du Saint-Siège. Le jour où

Son Eminence arriva à Saint-Louis, il y eut de grandes démonstrations. « Ce jour-là, écrivait Mgr O'Connell, l'éminent recteur de l'université de Washington, nous avons fait acclamer le Pape par le monde américain. »

Une grande carte en relief de toutes les îles Philippines attirait aussi les regards dans les terrains de l'Exposition ; elle avait été dressée par le directeur de l'Observatoire des Jésuites de Manille, et exécutée par des étudiants catholiques indigènes des îles. La reproduction en miniature de la cathédrale témoigne également du goût artistique que les religieux avaient su inculquer à ceux qu'on aurait tort d'appeler des « sauvages. »

Tous ces faits témoignent d'une manière touchante combien la religion catholique est respectée de ce côté de l'Atlantique, et aussi à quel point elle s'efforce de s'adapter aux institutions démocratiques du peuple des Etats-Unis. X.

Revue générale

Dans notre numéro du 19 novembre, nous avons refuté l'opinion du *Casket*, d'Antigonish, qui trouvait étonnante la prétendue indifférence des Canadiens-Français pour l'œuvre de la Propagation de la Foi, et nous lui avons expliqué comment il se fait que les recettes considérables de cette œuvre, dans la province de Québec, ne sont pas inscrites dans les comptes rendus publiés à Lyon.

Quelques numéros du *Casket* ayant ensuite manqué de nous arriver, nous n'avons pu suivre, comme nous avons l'habitude de faire, tout ce qu'il a publié. On nous a toutefois assuré que le distingué confrère, dont nous n'avons jamais mis la bonne foi en doute, a tenu bon compte de notre rectification et a réparé l'accroc qu'il avait fait, dans l'opinion de ses lecteurs, à la bonne renommée des Canadiens-Français.

Puisque nous en sommes aux réparations d'erreurs, épuyons tout de suite la matière.

Dans notre plus récente Revue générale (pp. 264-265), nous avons signalé le sort misérable, fait aux aumôniers catholiques

des troupes de l'Inde, par l'administration britannique, qui leur refuse les avantages qu'elle accorde aux aumôniers protestants.

Eh bien, le *Tablet* a publié, le 10 décembre, une lettre d'un « Catholic Army Chaplain », qui met les choses sous un point de vue différent. Après avoir dit que partout les aumôniers des troupes anglaises, anglicans, presbytériens ou catholiques, sont traités de la même façon par les autorités britanniques, il expose que les aumôniers catholiques de l'Inde jouiraient aussi des mêmes privilèges et avantages que leurs collègues protestants, s'ils étaient comme eux fonctionnaires de l'Etat. Mais les évêques de l'Inde, à cause des faibles ressources de l'Eglise en ce pays, ne pouvant pas laisser des membres de leur clergé se dévouer exclusivement à l'aumônerie militaire, il en résulte que le gouvernement ne peut conférer aux aumôniers d'occasion qui s'occupent des soldats catholiques les mêmes avantages que ceux qu'il accorderait à des aumôniers d'office. Cela n'empêche pas qu'il leur donne des médailles militaires, etc., comme à de véritables officiers de l'armée.

La situation présente des aumôniers catholiques de l'Inde dépend donc uniquement de la discipline ecclésiastique en vigueur dans ce pays.

Donc, encore, réparation d'honneur aux autorités britanniques, qui conservent en son entier leur renom bien établi de justice, d'impartialité et de « fair play » envers les catholiques partout où ils ont avec eux des rapports quelconques — excepté seulement en Irlande, où le gouvernement du royaume se laisse bien longtemps tirer l'oreille pour établir enfin cette universalité catholique que l'on réclame avec tant de raison.

Le *Courrier de Sorel* publiait, le 23 décembre dernier, un article de Monseigneur Suzor, vicaire général honoraire de Nicolet, sur la Médaille miraculeuse, dite de la Vierge Immaculée, à l'occasion du cinquantenaire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception. On y voit reproduit le décret de la S. Congrégation des Rites, donné en 1894, et par lequel furent autorisés une Messe et un Office propre, pour le 27 novembre de chaque année, de la fête de l'Apparition de la Vierge Immaculée de la Médaille miraculeuse. »

Quand on considère que Mgr Suzor était déjà dans sa cinquième année de prêtrise lorsque fut proclamé, en 1854, le dogme de l'Immaculée Conception, il est touchant de voir ce vénérable prélat, un demi-siècle après ce grand événement, profiter de la publicité du journal pour promouvoir encore la dévotion à la Sainte Vierge.

Chez nos peuples chrétiens, l'un des malheurs les plus désolants est bien cette plaie du divorce qui va toujours s'aggravant.

En France, durant l'année 1903, il y eut 8919 divorces. Que de familles brisées !

Aux Etats-Unis, le fléau est encore bien autrement épouvantable. Un ministre protestant, le Dr Lewis, de Philadelphie, disait dernièrement à New-York que, pour 69 divorces qui avaient eu lieu en Canada de 1861 à 1891, il y en avait eu aux Etats-Unis, durant les mêmes trente années, 700,000 !

Le protestantisme a une bien lourde responsabilité en cette matière, bien qu'un certain nombre de ses chefs cherchent aujourd'hui à enrayer le mal, sans beaucoup de succès malheureusement.

Et la diminution constante de la natalité en France, en voilà encore un triste spectacle ! Donnons ici quelques chiffres tirés des documents officiels, pour l'année 1903. L'excédent des décès sur les naissances a été de 1399 dans les Bouches-du-Rhône ; de 1311 dans l'Yonne ; de 1288 dans l'Orne ; de 1406 dans le Lot ; de 1772 dans le Lot-et-Garonne ; de 1023 dans le Puy-de-Dôme ; de 1459 dans le Gers ; de 1243 dans l'Indre ; de 2047 dans la Haute-Garonne. Nous ne mentionnons pas ici plusieurs départements où l'excédent des décès a été de moins de mille.

Le meilleur moyen de nous rendre heureux, c'est d'*aimer* notre devoir et d'y chercher notre plaisir.

Le travail *paie* les dettes : la fainéantise les *fait*.

Bibliographie

— o —

— LE PROBLÈME DE L'HEURE PRÉSENTE, antagonisme de deux civilisations, par HENRI DELASSUS, prélat de la maison de Sa Sainteté, directeur de la *Semaine religieuse* du diocèse de Cambrai. Deux volumes grands in-8° raisin, de 500 pages. Prix : 12 frs. Société Saint-Augustin. — Desclée, De Brouwer et Die. Lille, 41, rue du Metz.

Ces deux civilisations engagées en une lutte qui tient le monde en suspens, sont la civilisation chrétienne et la civilisation maçonnique.

La civilisation née de l'Évangile eut une marche ascendante jusqu'au XIII^e siècle. Les humanistes vinrent, au siècle suivant, tourner les regards en arrière, vers le paganisme, et renverser, dans le cœur de l'homme, la notion de ses destinées. Dès lors, le conflit entre les tendances de la Renaissance et les traditions du christianisme. Il s'accroît de jour en jour, engendra la Réforme, puis la Révolution, qui voulurent faire table rase de toute l'institution chrétienne afin d'établir sur ses ruines un ordre nouveau, devant procurer le paradis sur la terre.

Dès les premiers jours de la Renaissance, on entrevoit l'existence mystérieuse d'une association secrète dont la puissance se développe de jour en jour, et qui s'applique à anéantir l'Église et toute idée chrétienne. L'auteur prend la secte à ses origines, suit ses développements et rend son action manifeste dans l'œuvre de la Révolution.

Le Concordat rétablit l'Église de France ; la maçonnerie ne se décourage point. L'auteur la montre reprenant en sous-œuvre, sous les deux Empires, sous la Restauration, sous les deux Républiques, avec une sagesse vraiment infernale, l'exécution de son double dessein : la destruction de l'Église et l'édification du Temple. Les papiers de la Haute-Vente, saisis par le Saint-Siège et livrés à Créteineau-Joly par les papes Grégoire XVI et Pie IX, pour avertir par leur publication le monde chrétien, lui permettent d'étudier à fond la constitution de la maçonnerie, de dévoiler ses moyens d'actions, de la montrer semant partout la corruption des mœurs et des idées, et cherchant à la faire pénétrer non seulement dans la jeunesse laïque, mais dans le clergé et jusque dans l'entourage du Souverain Pontife.

A l'heure présente, est engagée la lutte suprême. M. Waldeck-Rousseau en a donné le signal dans le discours qu'il prononça à Toulouse, le 20 octobre 1900, lorsqu'il dit qu'il y a deux jeunesses en France : l'une emportée par le large courant de la Révolution et l'autre encore imbue des doctrines dont le XVIII^e siècle n'a pu avoir raison.

(1) Nous avons reçu il y a quelque temps, les deux beaux volumes que vient de publier Mgr Delassus. Comme il nous faudra beaucoup de temps pour en prendre connaissance, nous croyons devoir les présenter tout de suite à nos lecteurs en reproduisant le compte rendu qu'en a fait la *Revue de l'Art chrétien*. R.É.D.

De ces deux jeunesses, et de ces deux Frances, il faut que l'une ou l'autre disparaisse. Les lois faites depuis contre les associations religieuses et contre l'enseignement chrétien, montrent quelle est celle qui est marquée pour le sacrifice.

Cet antagonisme a pour principal théâtre la France, mais il s'étend au monde entier. La Franc-Maçonnerie est partout, elle agit partout, sous une direction unique, qui semble bien être celle d'un prince ou d'un sénat juif, préparant l'avènement et la domination universelle du messie de la Kabbalah, c'est-à-dire de l'antéchrist. Cette préparation se fait actuellement sur un triple théâtre : le terrain politique, le terrain humanitaire et le terrain satanique. L'auteur montre, s'élevant ainsi en triple construction, sur toute l'étendue du monde, le Temple que les maçons construisent et dans lequel on veut faire entrer l'humanité entière. L'œuvre avance et tout concourt à la favoriser. Le genre humain se concentre physiquement, intellectuellement, politiquement : politiquement, par la formation des grands empires qui préparent la république universelle ; intellectuellement, par le libéralisme qui fait tomber toutes les barrières dogmatiques ; physiquement par la vapeur et l'électricité qui rapprochent les distances.

Aussi peut-on dire que nous sommes à l'une des plus grandes époques du genre humain et à la veille des événements les plus graves qu'il ait jamais vus.

Le bouleversement opéré dans le monde, depuis un siècle, aboutira-t-il au triomphe de Satan, à l'adoption, par toute la terre, d'une religion humanitaire en apparence : satanique en réalité, ou à la rénovation de l'esprit chrétien, au triomphe de la sainte Eglise, à la conversion des Juifs, des infidèles ? C'est le secret de Dieu ; mais des signes de différents genres nous permettent d'espérer le retour à DIEU des âmes et de la société, et d'augurer que le mouvement de retour sera imprimé par la France.

Nous devons nous préparer à ce grand rôle et à cette grâce d'infinie miséricorde. Et cela, d'abord en nous instruisant des leçons du passé, puis en revenant à la sincérité du langage, et enfin en ouvrant de nouveau nos esprits à la vérité religieuse, à la vérité économique et à la vérité sociale. Ces conditions de la rénovation forment la troisième partie du livre et la plus importante. L'auteur y redresse les erreurs du temps présent, et montre la voie au bout de laquelle se trouve le salut.

L'ouvrage comprend 115 chapitres, d'une variété rare et tous convergeant vers l'idée-mère : « Le problème de l'heure présente ». Ils en poursuivent la solution et mettent en lumière celle que l'auteur présente : le retour non seulement des individus, mais de la société, à la notion vraie des destinées humaines, et au rétablissement des institutions propres à aider les hommes à atteindre leur fin dernière, tout en réalisant pour eux, ici-bas, la plus grande somme de bien.

— La Maison A. Toussaint & Cie (194, rue Saint-Paul, Québec), fabricants de vins de messe, nous envoie son joli calendrier pour 1905. Nous l'en remercions.